

Document de plaidoyer de la société civile Droits et migrations

Contexte

Messages clés : Global

Messages clés : Afrique

Autres bonnes pratiques régionales

Bibliographie clé

Contexte

Au cours du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) 2023-2024, sous la présidence française, la société civile s'est engagée dans toutes les activités officielles du FMMD et a mené diverses consultations mondiales, régionales et thématiques. Cela comprend la participation et l'engagement de petites et grandes ONG, de réseaux de la société civile, de syndicats, de groupes communautaires de migrant.e.s, d'organisations de migrant.e.s et de diasporas, d'organisations confessionnelles, de chercheurs et d'universitaires. Un calendrier des activités est disponible [ici](#).

Ce document est une compilation et une consolidation des principales priorités et recommandations en matière de **droits et de migrations** issues de ces consultations. Il représente l'étendue et la diversité de la société civile, ainsi que les nuances entre les régions.

Messages clés : Le monde

Le mécanisme de la société civile du FMMD a mené des consultations mondiales virtuelles avant chaque réunion préparatoire du FMMD en avril et en octobre, ainsi qu'une consultation avant les ateliers du FMMD sur le climat et les récits en juin. Lors de ces consultations mondiales et des réunions préparatoires de la société civile précédant le sommet, les participant.e.s ont mis en avant les priorités suivantes :

Droits et protection avant et pendant la migration

- **Renforcer les voies d'accès régulières et garantir la sécurité dans les couloirs de migration :** Les principaux droits et garanties doivent être établis et protégés tout au long des couloirs de migration, y compris dans les pays de transit, notamment le droit de ne pas disparaître, le droit à la vie et le respect des droits dans les situations de détention et aux frontières.
 - ***S'attaquer à l'externalisation des frontières et à la sous-traitance des procédures d'asile***, qui entraînent une augmentation significative des violations des droits humains dans les pays de transit et de relocalisation.
 - Veiller à ce que *les parcours réguliers et les programmes de régularisation* mis en place soient ***fondés sur les droits et qu'ils intègrent l'intersectionnalité***.
 - ***Garantir les droits à la vie, à l'intégrité personnelle et à la liberté dans les couloirs de migration, ainsi que l'accès à l'asile***. Reconnaître et protéger les documents tels que les documents d'autorisation d'emploi (EAD), l'identification et la régularisation de la sécurité sociale, ainsi que les considérations relatives à l'accessibilité à des voies sûres et légales.
 - ***Soutenir les corridors humanitaires et éducatifs en tant que voies de migration sûres*** et modèles de solidarité impliquant à la fois les institutions et la société civile.

Droits et protection pendant le transit et dans les pays de destination

- **Protéger les droits des migrant.e.s à participer et à défendre leurs intérêts :** La protection et le respect des droits des migrant.e.s doivent être garantis, y compris ceux qui permettent une participation civique inclusive - tels que les droits à l'information et à l'association. Il est important de réorienter les différents programmes gouvernementaux vers une approche fondée sur les droits humains, qui donne la priorité aux droits des personnes en déplacement, quel que soit leur statut migratoire. Ces droits doivent s'étendre à l'inclusion des communautés de migrant.e.s dans la prise de décision à tous les niveaux.
 - Cela doit également inclure les droits à la liberté d'association, à la négociation collective et à la syndicalisation afin de lutter efficacement contre l'exploitation des travailleurs et travailleuses migrant.e.s. Cela implique de supprimer les obstacles politiques et administratifs à la reconnaissance juridique des formes d'organisation propres aux diasporas et aux migrant.e.s, de leur fournir une formation juridique et un soutien financier et de valoriser leur expérience dans la planification et la prise de décision politiques.
- **L'égalité des droits et la non-discrimination doivent être prioritaires :** Il est essentiel de souligner l'égalité des droits et la non-discrimination entre les citoyen.ne.s et les migrant.e.s, ainsi qu'entre les migrant.e.s, indépendamment de leur nationalité et de leur catégorie. Les besoins des femmes migrantes, des mineur.e.s et des LBGTQ+ doivent être pris en compte, par exemple en accordant aux travailleurs et travailleuses migrant.e.s le droit de se déplacer avec des enfants en bas âge, le droit à des soins de santé de qualité, le droit à l'éducation, entre autres.
- **Responsabilité à l'égard des auteurs d'atteintes aux droits humains:** La communauté internationale doit s'engager à faire en sorte que les auteurs de violations des droits humains

répondent de leurs actes. Les droits des migrant.e.s sont protégés par le droit international et doivent être respectés par tous les moyens, quelles que soient les parties concernées.

- Respecter le droit international
 - Mettre en place des mécanismes de contrôle du respect des normes internationales en matière de droits humains.
-
- **Garantir l'accès à la justice et les droits à l'assistance humanitaire / à la solidarité avec les migrant.e.s** : Des approches fondées sur les droits doivent être mises en place pour garantir la protection contre la criminalisation des personnes travaillant dans le cadre de la solidarité avec les migrant.e.s. Les droits des migrant.e.s à accéder à la justice doivent être respectés, notamment en leur donnant accès à une aide juridique gratuite et à des services d'interprétation/de traduction. Pour garantir cet accès, il est nécessaire de mettre en place des cadres juridiques et politiques qui permettent la création d'espaces civiques offrant aux migrant.e.s un environnement sûr pour exercer leurs libertés. Des politiques et des mécanismes doivent être mis en place pour permettre aux migrant.e.s d'exprimer leurs griefs en cas de violation de leurs droits.
 - Parallèlement, les acteurs multipartites doivent lutter contre la criminalisation des migrant.e.s et garantir l'accès à une justice complète et non discriminatoire.

Faire progresser le discours et les cadres sur les droits et la protection

- **Discuter activement des domaines qui peuvent conduire à des récits restrictifs ou à des vulnérabilités accrues** : La collaboration doit être encouragée et facilitée avec les parties prenantes, en particulier la société civile et les communautés de migrant.e.s, afin de discuter et de cibler les sujets problématiques (par exemple, le développement et l'intégration de la technologie, l'évaluation de la question de savoir si les protections des droits créent des facteurs d'attraction et de répulsion).
- **Veiller à ce que tous les discours et politiques fondés sur les droits utilisent un langage inclusif et adoptent des perspectives intersectionnelles et sexospécifiques fortes et inclusives**. Cela devrait inclure les LGBTQIA+, les considérations liées à l'accueil des enfants et les sensibilités à l'accessibilité.
 - Une attention particulière doit être accordée à la garantie des droits du travail et des droits sociaux des femmes employées dans le service domestique.

Messages clés : Afrique

Le Forum d'Abuja, co-organisé par la société civile africaine et les diasporas, y compris PANDiMR, GRFDT, AFFORD UK, CSOMADE, ITUC Africa, et parrainé par la FES, a eu lieu du 30 janvier au 1er février 2023 à Abuja, au Nigéria. Le Forum visait à renforcer les capacités et l'engagement de l'Afrique dans les processus et les cadres de la migration mondiale, et a également servi de lancement du processus de la société civile du FMMD 2023. Pour en savoir plus sur le Forum d'Abuja, la Déclaration d'Abuja et ses résultats, [cliquez ici](#).

Les droits humains et les migrations ont été une priorité lors du Forum d'Abuja. Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Promouvoir les droits humains des migrant.e.s, la justice sociale pour les migrant.e.s, le travail décent, des politiques d'intégration inclusives et une approche de la migration et du développement qui reflète les réalités des migrant.e.s et de leurs communautés.

- Protéger les femmes et les enfants migrants qui se déplacent, garantir leur sécurité pendant leurs déplacements et leur fournir des moyens sûrs de se déplacer.
- Adopter une approche humaine dans le traitement des questions de sécurité liées aux migrations afin d'éviter que les migrant.e.s et leurs familles ne soient maltraités sous prétexte de menaces pour la sécurité.
- Donner la priorité à la régularisation en tant que double objectif visant à fournir des voies d'accès légales à la diversité des migrants.

Autres bonnes pratiques régionales

MEILLEURES PRATIQUES - Amérique centrale et latine

Cartographie des services du RED CLAMOR : RED CLAMOR, un réseau créé en 2017, réunissant les départements pastoraux de mobilité humaine des conférences épiscopales nationales de l'ALC, les Caritas d'Amérique latine et des Caraïbes, le réseau des religieux et religieuses (CLAR), les Jésuites, les sœurs scalabrinienes, la Congrégation du Bon Pasteur, et d'autres organisations, a cartographié tous les services fournis par les organisations ecclésiastiques catholiques en Amérique latine et dans les Caraïbes pour protéger, aider et accompagner les migrant.e.s, les réfugié.e.s, les personnes déplacées et les victimes de la traite des êtres humains le long des itinéraires de migration. Il s'agit d'un instrument essentiel tant pour les communautés d'accueil que pour les migrant.e.s elles et eux-mêmes. Elles et ils savent où trouver un abri, une protection, une assistance, de la nourriture, un soutien psychologique, la protection de leurs droits et des conseils juridiques.

En 2022, RED CLAMOR a également lancé une campagne numérique intitulée "**Le Darién n'est pas la route, c'est un bouchon**" (**El Darién NO es el camino, es un tapón**), afin de fournir des informations précises sur les migrations autour des couloirs migratoires, de plaider en faveur de voies légales (voies humanitaires) et de sensibiliser le public à la brèche du Darién, l'une des routes migratoires les plus dangereuses au monde, à la frontière entre la Colombie et le Panama. Des dizaines de milliers de migrant.e.s en provenance d'Haïti, du Venezuela et d'ailleurs risquent leur vie chaque mois pour franchir la brèche du Darién, une dangereuse randonnée dans la jungle qui peut durer dix jours ou plus. De nombreuses et nombreux migrant.e.s paient pour être conduit.e.s par des guides locaux, ou "coyotes", et sont vulnérables aux passeurs et aux groupes criminels qui opèrent sur le corridor. Cette route expose les enfants migrants à la mort et à la séparation d'avec leurs parents et leurs proches au cours de ce périlleux voyage.

MEILLEURES PRATIQUES - Europe

La Confédération Caritas attire l'attention sur les voies migratoires complémentaires telles que les couloirs humanitaires, universitaires et de travail comme outil pour assurer l'entrée et l'intégration en toute sécurité des réfugié.e.s et d'autres personnes en situation de vulnérabilité dans les pays d'accueil. En 2016, Caritas Italiana, la Communauté de Saint Egidio et la Tavola Valdese ont lancé des programmes spécifiques appelés "**corridors humanitaires**" pour relocaliser les réfugié.e.s et les personnes déplacées en situation de grande vulnérabilité en provenance d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, en signant plusieurs accords avec le gouvernement italien. Depuis lors, ils mettent en œuvre ce mécanisme qui permet aux réfugié.e.s - en particulier les familles avec enfants, les personnes handicapées ou souffrant de graves problèmes de santé, les femmes seules et les personnes âgées - d'atteindre l'Italie en toute sécurité et en toute légalité.

Jusqu'à présent, plus de 1 300 (mille trois cents) réfugié.e.s et autres personnes déplacées d'Éthiopie, de Turquie, de Jordanie, du Niger et du Pakistan ont pu être accueilli.e.s dans des communautés d'accueil italiennes par le biais des couloirs humanitaires. Tous ces pays ont été confrontés à l'impact des crises énormes qui ont touché leurs voisins au cours des dix dernières années.

En outre, plusieurs organisations Caritas et d'autres réseaux de mobilité humaine ont rejoint **EU-PASSWORLD**, un projet de trois ans visant à renforcer les liens entre le parrainage communautaire et les voies d'admission complémentaires pour les réfugié.e.s et les autres personnes en situation de vulnérabilité. Le projet est mis en œuvre en 2022-24 par un consortium de 11 partenaires étatiques, de la société civile et confessionnels, et met en œuvre des activités spécifiques pour étendre les parcours complémentaires de travail et d'éducation en Belgique, en Irlande et en Italie. Des projets co-financés par le Fonds européen pour l'asile, la migration et l'intégration, tels que EU-PASSWORLD et **Displaced Talent for Europe (DT4E)**, ont piloté différentes approches politiques en matière de parcours éducatifs et professionnels.

Bibliographie clé

- [Rapport du Forum d'Abuja](#)
- Résumé de la consultation mondiale de la société civile Points de plaidoyer (avril 2023)
- Résumé de la consultation mondiale de la société civile Points de plaidoyer (octobre 2023)
- Réunion préparatoire de la société civile : Priorités mondiales de la société civile (janvier 2024)